

Conditions générales de dépôt

Les présentes conditions générales fixent les règles et usages en vigueur entre le dépositaire d'un article et le magasin Ouistitipop (SARL ELV), 19 rue Ramey, 75018 Paris.

Article 1

Ouistitipop prend en dépôt, en règle générale, les articles suivants :

- Vêtements d'enfants jusqu'à l'âge de 6 ans, d'actualité, non troués ou déchirés, lavés, repassés et de saison.
- Les jeux, jouets et livres pour enfants complets, en bon état ou état de marche
- Les articles de puéricultures lavés, en état de marche

La saison d'été débute le 1er février, la saison d'hiver débute le 1er septembre. Les articles hors saisons ne seront pas acceptés.

Article 2

➤ Toute personne pouvant justifier de son identité peut déposer librement des articles, mais le magasin Ouistitipop se réserve le droit de refuser le dépôt proposé (éventuellement ultérieurement à la date de dépôt), notamment si les articles ne répondent pas à ses exigences de qualité, de sécurité ou de prix.

➤ Le déposant donne mandat exclusif au magasin Ouistitipop de vendre pour son compte le(s) article(s) énuméré(s) sur la fiche de dépôt pendant une durée de trois mois. Le déposant s'interdit de retirer les articles mis en dépôt durant cette période.

Article 3

➤ Le prix d'achat est déterminé d'entente entre le dépositaire et Ouistitipop. Il correspond généralement à 50% HT du prix de vente final.

Article 4

➤ Le reçu du bon de dépôt sera exigé pour toute opération (paiement, reprise, etc...)

Article 5

➤ Le paiement se fait à l'issue d'une période de 3 mois après le dépôt. Hormis si l'intégralité des articles a été vendue, aucun règlement n'est fait avant la fin de cette période.

➤ A l'occasion du paiement, les pièces non vendues vous seront restituées. Les dépôts non repris seront automatiquement donnés à des associations un mois après la notification par Ouistitipop de la fin de période de dépôt.

➤ En fonction du montant dû par Ouistitipop, le règlement sera effectué en espèce ou par chèque.

Les déposants acceptant un paiement sous forme d'avoir bénéficieront d'une majoration de 25% –sous forme d'avoir également- du montant qui leur est dû.

➤ En raison de la fermeture annuelle pour congés, aucun paiement ne sera établi entre le 1^{er} août et le 31 août. En raison de contraintes comptables, les paiements des dépôts non réclamés à l'issue d'une période d'un an ne pourront plus être effectués !

L'équipe Ouistitipop vous remercie de vos dépôts. Sans vous, ce magasin ne pourrait exister.